

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Conforme l'annexe III du règlement (EU) Nr. 305/2011

16

Changé par le règlement délégué (EU) Nr. 574/2014

Pour le produit **Grouttech 240 Bseal**

Ref. nr. 20403-01

Code d'identification unique du produit type:

EN 1504-5: 2004

U(S2) W(1) (1/2/3) (5/30)

Usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Produit d'injection de béton.

Produit d'injection flexible de remplissage de fissures, cavités et autres imperfections dans des constructions en béton.

Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Grouttech (Pays-Bas), Rue Industrielle 51, 8071 CS Nunspeet

Grouttech (Belgique), Rue Victor Bocqué 11, 9300 Aalst

Le Système ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performance du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 2+

Norme Harmonisée: EN 1504-5: 2004

Organisme notifié: MPABraunschweig, numéro 0761

Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Niveau d'épreuve	Spécification techniques harmonisées
Imperméabilité	S2	Système 2+	EN 1504-5: 2004
Viscosité	≤ 60 mPa.s		
Comportement de corrosion	NPD		
Changements de volume et de poids dus au séchage à l'air et à l'immersion dans l'eau	Sécher à l'air libre: ± 6,85 % Immersion: ± 27,37%		
Tolérance à l'air gonflement dû à la prise d'eau	satisfait		
Tolérance aux cycles sec-humide	satisfait		
Résistance au béton	satisfait		
Substances dangereuses	NPD		

La présente déclaration des performances est établie responsabilité du fabricant.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

R.P. Wiedemeijer, directeur

Alost , août 2021

